



JOURNEES PEDAGOGIQUES 2020

Contenu du dossier :

- dossier d'inscription pour les participants **INDIVIDUELS**
- dossier d'inscription pour les **participants PRIS EN CHARGE** (formation professionnelle) par leur employeur ou en tant qu'indépendants
- programme et inscription pour la **journée touristique** du 22 octobre.





Journées Pédagogiques 2020

**19 - 22
octobre**

Vannes

**Programme &
Dossier d'inscription**

**DOSSIER
FORMATION CONTINUE**

*Chères et chers adhérents,
chères et chers amis de l'AFPC*

Nos prochaines Journées Pédagogiques annuelles se dérouleront du **19 au 21 octobre 2020** au **Conservatoire de Vannes (Morbihan)**.

Nous aurons le plaisir de nous retrouver pour un programme dynamique et diversifié de formation et d'échanges.

Vous trouverez dans ce dossier toutes les informations nécessaires à votre inscription et à votre organisation.

Cette année nous vous proposons des solutions d'hébergement, de repas et une quatrième journée conviviale.

Cordialement.

Le comité d'organisation

*Consultez
régulièrement
le site de
l'AFPC:
[www.afpc-
evta-
france.com](http://www.afpc-evta-france.com)*

*et la page
Facebook*

PROGRAMME

lundi 19 octobre 2020	Horaire	intervenants
Accueil - inscriptions	09h00>09h30	
Ouverture, organisation, présentation	09h30>10h00	comité d'organisation
Conférence « La Voix de l'enfant »	10h00>12h00	Dominique MOATY
<i>Déjeuner</i>	<i>12h>13h30</i>	
SweeneyTodd, un projet qui fédère	13h30>15h00	Juliette LORAY
Les exigences du chef de chœur face à un chœur professionnel	15h00>16h45	Régine THEODORESCO
<i>Pause</i>	<i>16h45>17h30</i>	
La collaboration entre le professeur de chant et le chef de chœur	17h30>19h00	Pierre MERVANT / Sabine ARGAUT (chœur Vibrations)
<i>Pause</i>	<i>19h00>20h30</i>	
Master-class « Le récitatif, lieu rhétorique de l'opéra »	20h30>22h00	Béatrice CRAMOIX

mardi 20 octobre 2020	Horaire	intervenants
Accueil	8h45>9h00	
Atelier « Mise en voix »	9h00>10h00	Etudiants du Pont Supérieur enseignement Bretagne Pays de Loire
Atelier Technique Alexander	9h00>10h00	Christine CLIQUOT de MENTQUE
Atelier « Mise en voix »	9h00>10h00	Sandrine JACQUEMONT
Assemblée Générale de l'AFPC	10h00>12h30	
<i>Déjeuner</i>	<i>12h30>14h00</i>	
Didactique du chant lyrique	14h00>16h00	Isabelle GERMAIN / Agnès BROSSET
Didactique du chant Musiques Actuelles	14h00>16h00	Emmanuelle TRINQUETTE
Danse et chants bretons	16h00>17h00	Véronique BOURJOT - Gwendal LE RUYET
<i>Pause</i>	<i>17h00>17h30</i>	
Masterclass - Rock Celtic	17h30>19h00	Nolwenn KORBELL
<i>Aperitif dinatoire</i>	<i>19h00>20h30</i>	
Concert . Nolwenn Korbelle	20h30>22h00	Nolwenn KORBELL

mercredi 21 octobre 2020	Horaire	intervenants
Accueil	8h45>9h00	
Atelier « Mise en voix »	9h00>10h00	Etudiants du Pont Supérieur enseignement Bretagne Pays de Loire
Atelier Technique Alexander	9h00>10h00	Christine CLIQUOT de MENTQUE
Atelier « Mise en voix »	9h00>10h00	Sandrine JACQUEMONT
Enseignement à distance et contraintes sanitaires: bilan et ressources	10h00>10h30	J.Charles RAMELLI
Quart d'heure surprise	10h30>10h45	
<i>Pause</i>	<i>10h45>11h00</i>	
Le son du chœur Gospel et le travail des harmoniques	11h00>12h30	Benjamin NADAL / Julia CHESNIN (chœur Gospel)
<i>Déjeuner</i>	<i>12h30>14h00</i>	
Environnement professionnel : Formation professionnelle	14h00>14h45	PFI - Stephane GROSCLAUDE - Agnès BROSSET
Atelier/Présentation Musique ancienne	14h45>16h30	Dominique MOATY
Atelier Jazz vocal	14h45>16h30	Marion THOMAS
<i>Pause</i>	<i>16h30>17h00</i>	
Les compositeurs bretons d'hier et d'aujourd'hui	17h00>18h30	Charles BARBIER
Bilan et perspectives	18h30>19h00	
<i>Dinons ensemble</i>		

Jeudi 22 octobre - Journée tourisme et convivialité (option)

Promenade en bateau dans le Golfe du Morbihan (repas inclus)

Conditions générales

Durée : trois journées du 19 au 21 octobre 2020

Objectifs pédagogiques :

L'enjeu principal de la formation est de favoriser :

- les compétences de formation et d'enseignement des pratiques vocales, toutes esthétiques (classique, musiques actuelles et du monde ...) et toutes disciplines confondues (pratique individuelle ou soliste, pratique collective en chœur, groupe vocal ou musical ...),
- l'engagement à travailler au sein d'une équipe artistique et/ou pédagogique,
- l'appropriation d'une diversité de styles, de techniques (vocale, corporelle, ...) et de méthodologies d'apprentissage et de transmission de la voix, quelles que soient les esthétiques musicales et vocales,
- l'anticipation des changements et l'adaptabilité aux transformations à l'œuvre.

Méthode pédagogique :

La méthode pédagogique repose sur :

- des ateliers de pratiques artistiques et pédagogiques, pour faciliter une participation active
- des tours de tables, pour une confrontation des pratiques professionnelles individuelles, des échanges et du dialogue entre pairs,
- des « classes de maîtres », pour découvrir et/ou s'approprier de nouvelles approches pédagogiques,
- des présentations de différentes techniques pédagogiques,
- des témoignages d'expériences dans le domaine de la voix.

Cette méthode permet une prise en compte des freins et leviers dans la pratique professionnelle des stagiaires en amont de la formation, de favoriser une dynamique de groupe pendant la formation et de faciliter les échanges entre les stagiaires en aval de la formation.

Prérequis :

Exercer une activité d'encadrement, d'apprentissage ou de pratique vocale.

Lieu, dates et horaires :

La session a lieu au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Vannes du 19 au 21 octobre 2020: de 9h00 à 22h le 19, de 9h à 22h le 20 et de 9h à 19h le 21.

Les journées comprennent une pause déjeuner (1h30) et des pauses intermédiaires de 30 mn.

Le conservatoire est accessible aux participants porteurs de handicap (entrée, auditorium et sanitaires).

Public :

- Directeurs/trices et responsables de pôles ou services d'établissements d'enseignement artistique,
- Professeurs de chant (en conservatoire, école de musique, association, indépendant, etc.),
- Conseillers/ères et coachs dans le domaine de la voix,
- Animateurs/trices et médiateurs/trices ayant une activité d'encadrement de pratiques vocales,
- Artistes de la voix, quel que soit l'environnement ou le projet artistique,
- Chefs de chœur ou encadrants des pratiques vocales collectives,
- Professionnels de la santé vocale (phoniatries, orthophonistes...).

Bilan – évaluation :

Le bilan pédagogique de la formation sera réalisé :

- lors d'un débat collectif avec les stagiaires à l'issue de la formation,
- au moyen de fiches individuelles d'évaluation,
- par un bilan pédagogique avec les formateurs,
- par une évaluation globale finalisée à partir de l'ensemble de ces supports par l'organisme formateur.

Sanction de la formation : attestation de présence.

Coût pédagogique :

Le coût pédagogique par stagiaire de 450 € TTC (quatre cents cinquante euros), avec un tarif préférentiel de 350 € (trois cents cinquante euros) pour les stagiaires membres de l'AFPC-EVTA France.

Conformément à la loi sur le régime fiscal des associations, l'AFPC – EVTA France n'est pas soumise à la TVA (Article 293B du CGI).

Modalités de paiement :

Les frais pédagogiques sont facturés à l'issue des journées pédagogiques et payables dès réception de l'attestation de présence et de la facture.

Les frais de déplacements, de restauration et d'hébergements restent à la charge de l'employeur.

Conditions générales de ventes :

L'employeur accepte sans réserve les conditions générales de vente de l'AFPC – EVTA France qui lui ont été communiquées au préalable et dont il reconnaît avoir pris connaissance.



**Journées Pédagogiques annuelles
de l'Association Française des Professeurs de Chant. AFPC-EVTA France**

Conservatoire de VANNES - 16 Place Théodore Decker - 56000 Vannes
du 19 au 22 octobre 2020

Inscription / Registration

Prière de compléter en lettres capitales/Please use block letters

FORMATION CONTINUE

Mme/Mrs - M./ Mr :

Nom et Prénom /*First and last name:*

Adresse/*Street:*

Code Postal et Ville / *Postal Code and City :*

Pays /*Country:*

Tél/*Phone(s) :*

E-mail :

EMPLOYEUR:

Dénomination de l'employeur:

Adresse:

Code Postal et Ville :

Service et contact RH ou formation:

Tél :

E-mail :

SIRET:

Références de la commande:

Tarifs 2020			Montant TTC:
Couts pédagogiques pour les trois journées de formation / Full convention:			
membre de l'AFPC-EVTA France	350 euros		€
non membre de l'AFPC-EVTA France	450 euros		€
Repas :			
Déjeuners de midi les 19, 20, 21 octobre (<i>entrée, plat, dessert, café</i>)	Forfait: 36 euros		€
Diner le mardi 20 octobre	20 euros		€
Montant total :			€

Date, signature / cachet:

Modalités de règlement:

chèque(s) joint(s)

virement bancaire de _____ euros

sur le compte LA BANQUE POSTALE - Intitulé du Compte : AFPC-EVTA France.

IBAN : FR96 2004 1010 1010 0066 4F03 179 PSSTFRPPNCY

Merci de renvoyer à : Mme Ariane RAVIER - 59, rue Caulaincourt 75018 PARIS - e-mail : contact@afpc-evta-france.com

AFPC-EVTA France - Siret 418 180 832 00028NAF 8559A (formation) - Déclaration n°W751081035 - Création avril 1987.



ESPACE MONTCALM

Location de salles-restauration-hébergement

Tél: 02.97.68.15.68 Mail: accueil@montcalm-vannes.org Site internet: www.montcalm-vannes.org

Informations Hébergement



TARIFS HEBERGEMENT

(68 chambres - 187 lits)

Les chambres sont accessibles à partir de 16h00 et libérées le jour du départ à 10h00

Taxe de séjour = 0,70€/jour/personne

* taxe de séjour variable régie par une délibération votée par le conseil communautaire de Cofe du Morbihan-Vannes Agglomération)

Chambre ECO		Chambre au confort correct et simple avec lavabo Sanitaires et douches dans le couloir
Chambre pour 1 personne	24€	
Chambre pour 2 personnes	30€	
Chambre pour 3 personnes	36€	
Chambre pour 4 personnes	48€	
Chambre pour 5 personnes	60€	
Chambre pour 6 personnes	69€	
Chambre CONFORT		Chambre confort équipée de sanitaires et douche
Chambre MC pour 1 personne	35€	
Chambre MC pour 2 personnes	43€	
Chambre MC pour 3 personnes	49€	
Chambre MC pour 4 personnes	64€	
Chambre MC pour 5 personnes	75€	
Chambre MC pour 6 personnes	85€	

PETIT DEJEUNER EN SUPPLEMENT : 5,00 €/personne

TOUTE RESERVATION N'EST DEFINITIVE QU'APRES RÉGLEMENT DU SÉJOUR

(le paiement est encaissé à réception)

Quelque soit le délai et le motif d'annulation, le règlement du séjour reste acquis à l'association

La maison ne fournit pas le linge de toilette.

Les lits sont à faire.

Les animaux ne sont pas acceptés.

Les clés sont remises après paiement total.

Les draps, les taies et les couvertures sont fournis.

Tarif au 1er février 2020

Informations



Créée en 1987, notre Association **regroupe près de 250 professeurs de chant**, rejoints par d'autres professionnels dont l'activité est liée au chant. Elle est la seule association française de professeurs de chant ouverte sur l'international et reconnue par ses consœurs à l'étranger.

Nos objectifs:

Au centre de notre démarche comme au cœur de notre nom, **une certitude : l'enseignement du chant est éminemment pluridisciplinaire** et impose à celui qui veut l'exercer pleinement une recherche et une formation permanentes.

Or le professeur de chant est un être solitaire. Souvent seul à enseigner la technique vocale dans un conservatoire où ses collègues pianistes ou cordistes sont nombreux, isolé dans son activité libérale, il ressent le besoin de communiquer, de confronter ses expériences, ses certitudes, ses doutes à ceux de ses collègues ou d'enrichir son bagage technique et culturel.

C'est là que notre Association est irremplaçable. **Etre réunis nombreux au sein de l'AFPC, c'est pour les pédagogues français du chant :**

- ° être en contact avec tous leurs collègues français et avec leurs pairs du monde entier à travers l'association européenne, l'EVTA, dont l'AFPC est membre fondateur ;
- ° être informés des dernières avancées scientifiques dans la connaissance de l'appareil vocal ;
- ° être représentés auprès des pouvoirs publics français, de nos employeurs dans le cadre des structures d'enseignement musical.

Nos réalisations:

En vingt ans, nous avons œuvré dans de multiples directions :

1. **Réunir** chaque année nos adhérents, et tous ceux qu'attirent nos activités, autour de thèmes aussi variés que possible, de haut niveau, mais reliant toujours théorie, conférences, ateliers pratiques, classes de maître et ateliers pédagogiques.

2. Susciter des **publications** utiles à tous. *L'enseignement aux débutants*, le *Précis de respiration vocale* ou *L'apport des pratiques corporelles* ont émané de nos groupes de recherche.

3. **Ouvrer en faveur du répertoire vocal français**, souvent mieux défendu à l'étranger que dans notre pays. Nos *Semaines de Musique Française* ont traité les cycles dans la mélodie française, l'opéra comique, l'opérette ou la musique vocale contemporaine. L'AFPC a été récompensée par la publication en 2004, avec LV Productions, des *Vocales 2000*, 27 pièces de 19 compositeurs français du 21ème siècle.

4. **Favoriser l'ouverture à des répertoires diversifiés** : dans les écoles de musique on demande de plus en plus aux professeurs de chant de croiser le chant classique et les musiques actuelles (pop, rock, jazz, chanson, musiques du monde, ...). La présidence de l'AFPC-EVTA France par Claudia Phillips, spécialiste des musiques actuelles, a été à cet égard un signe fort.

5. **Affirmer l'utilité sociale du chant** : dans la formation vocale des professeurs et des élèves de l'enseignement général ; au centre de la musicothérapie, pour le traitement d'affections psychologiques.

6. Développer des actions en **partenariat** avec les autres organismes intéressés par la voix et la formation : Groupe Voix de la PFI, fédérations chorales (notamment A Cœur Joie)

7. **Développer nos relations avec nos collègues du monde entier.**

L'AFPC et l'Europe:

L'AFPC joue un rôle moteur dans l'EVTA (European Voice Teachers Association), qui **regroupe 16 associations et à travers elles 3 000 professeurs européens**. Chaque année voit la création et l'adhésion à l'EVTA d'organisations nouvelles. Quand on sait que, pour une population moins nombreuse que celle de l'Europe, la NATS américaine compte plus de 6 000 adhérents, on évalue le potentiel de développement à notre portée.

Les projets transversaux de l'EVTA favorisent la formation des jeunes professeurs et chanteurs.

L'AFPC a assuré la Présidence de l'EVTA en 1999-2000 et a accueilli à Lyon le congrès EUROVOX 2000 qui a réuni, autour de 50 intervenants, 250 participants venus de 20 pays.

Les Journées Pédagogiques annuelles sont un temps de rencontre, d'échanges et de formation pour les professeurs de chant et de technique vocale. Ces journées comportent à la

fois des ateliers, des tables-rondes et des classes de maîtres, et sont orientées essentiellement vers la pratique pédagogique et la recherche dans plusieurs esthétiques. Pour cette raison, des personnalités scientifiques y sont associées. La curiosité et l'innovation restent le fil rouge de ce temps de travail.

Ces Journées pédagogiques sont organisées dans un conservatoire pendant les vacances de la Toussaint et se déroulent alternativement en province et à **Paris**. Les dernières villes ayant accueilli ces rencontres en région sont **Nice, Nancy, Tours, Lille et Lyon**.

L'association a fêté ses **30 ans** lors des Journées Pédagogiques annuelles qui se sont déroulées au Pôle Supérieur de **Boulogne-Billancourt** du 23 au 25 octobre 2017.

Intérêt et impact des Journées Pédagogiques

Pour l'institution d'accueil : rayonnement, valorisation des compétences des étudiants et des équipes pédagogiques, participation des étudiants aux activités artistiques pouvant être intégrées à leur cursus (pour les master-classes par exemple), présentation de ressources (médiathèque, fonds de partitions, outils spécifiques, etc.), présentation de filières ou de départements particuliers (musique ancienne, mise en valeur d'un « Département Voix », etc.), apport de compétences de certains enseignants sous forme d'ateliers ou de tables-rondes.

Impact sur la programmation culturelle : dans certains cas, les master-classes peuvent être ouvertes aux étudiants et aux professeurs du conservatoire d'accueil, et s'intégrer au programme pédagogique ou culturel. Le cas échéant, le programme des Journées Pédagogiques peut s'enrichir d'un concert organisé sur place ou à proximité.

Liens avec la formation continue : les référentiels de compétences, les formations au D.E., le CEFEDM, les concours...

Impact pour l'AFPC : accueillir de nouveaux adhérents provenant des territoires proches.

Travail local en réseau avec les autres structures d'enseignement en jazz, comédie musicale, musiques actuelles, les réseaux scientifiques locaux, le CNRS, ou des éditeurs de partitions.

A.F.P.C.

Adresse postale: c/o Ariane RAVIER

59, rue Caulaincourt - 75018 Paris

Tél : +33 (0) 6 87 77 70 77

e-mail: contact@afpc-evta-france.com

Site internet: afpc-evta-france.com

FONCTIONNEMENT

L'Assemblée générale élit pour trois ans un **Conseil d'administration** de huit membres représentant les différentes catégories d'adhérents à l'AFPC:

- 1 professeur de chant ayant fait une carrière internationale
- 2 professeurs de chant classique
- 2 professeurs de chant non classiques
- 1 membre d'honneur ou fondateur
- 1 membre associé ou représentant de membre 'personne morale'
- 1 personnalité du monde musical, médical ou universitaire concernée par le chant

☑ Des membres acceptant de se consacrer à une tâche ponctuelle ou spécialisée peuvent être nommés chargés de mission.

Depuis octobre 2017 l'association est présidée par **Jean-Charles RAMELLI**

Les précédents présidents ont été Régine Crespin (1987 à 1990), Gabriel Bacquier (1990 à 1993), Paolo Zedda (1993 à 2000) – Armande Olivier (2000 à 2005) – Paolo Zedda (2006 à 2007) - Claudia Phillips (2006 à 2011) - Anne Constantin, présidente d'honneur (2011 à 2017).

CODE D'ETHIQUE

Tout adhérent de l'AFPC :

- participe à cette association dans le but premier d'approfondir ses connaissances et d'améliorer son enseignement,
- accepte l'idée d'être en formation continue, car aucun parcours personnel (diplômes, carrière, etc...) n'est l'expression d'un aboutissement des connaissances dans l'exercice d'un métier comme le nôtre,
- ayant comme but principal celui de l'enseignement du chant, aura le souci de la bonne santé de l'appareil vocal, et travaillera au mieux des aspirations culturelles et esthétiques de l'étudiant,
- n'est qu'un guide dans l'apprentissage du chant. Il s'engage à ne pas faire de son enseignement une quelconque forme de "pression" (affective, financière, promesse de carrière...) et à ne pas rendre l'élève dépendant de son enseignement en prétendant posséder la vérité en la matière,
- s'engage à laisser à l'étudiant tout espace de liberté lorsque, par exemple, celui-ci décide de changer de professeur,
- s'engage à ne pas se prévaloir des résultats d'un professeur précédent,
- s'engage à ne pas émettre de jugement concernant un autre professeur de chant,
- s'interdit de faire de fausses déclarations en ce qui le concerne et en ce qui concerne ses élèves,
- s'interdit tout faire-valoir ou toute mise en valeur personnelle au nom de l'Association,
- s'engage à participer à l'Association en adhérant à ce Code d'éthique et en connaissance des buts énoncés par ses statuts.

ACTIVITES REGULIERES

- Journées Pédagogiques : conférences, master classes, ateliers, tables rondes et groupes de travail sont au programme (3 journées chaque année pendant les vacances de la Toussaint)
- stages ou manifestations ponctuelles
- Newsletters
- Webinaires

RÉALISATIONS

En faveur de la pédagogie du chant, l'association a réalisé de nombreuses manifestations dont :

- des réunions pédagogiques sur : les techniques corporelles, l'enseignement aux élèves débutants, le chant et le psychisme, etc...
- quatre éditions des « Semaines de Musique Française » (1997, 1999, 2001, 2003)
- des partenariats avec l'ARIAM île de France, le Studio des Variétés, l'association Toulouse Mélodie Française, La plateforme interrégionale, etc.
- un Colloque sur la mélodie française, en collaboration avec le CNSMD de Paris (mai 1995)
- le Congrès européen EUROVOX/EVTA, en collaboration avec le CNSMD et l'Opéra de Lyon (avril/mai 2000)
- le Congrès mondial ICVT aux Folies Bergères de Paris (juillet 2009),
- les journées pédagogiques à Nice (2010), Nancy (2012), Tours (2014), Lille (2016), Lyon (2018), Boulogne-Billancourt-Paris (2011, 2013, 2015, 2017, 2019).

PUBLICATIONS

L'Association publie des brochures sur des sujets de pédagogie et de culture vocale, ainsi que des périodiques

(Liste et bon de commande sont disponibles sur le site Internet de l'AFPC : <http://www.afpc-evta-france.com> ou par courrier)

ADHESION ET COTISATIONS

- Membre " personne morale " : 120 euros
- Autres membres : 60 euros
- Membre sympathisant : 25 euros
(Pour cette catégorie d'adhésion lire attentivement la notice)
- Etudiant ou professeur de chant retraité : 30 euros

Pièces à nous retourner pour adhérer :

- la **demande d'adhésion** complétée et signée
- **une photo** d'identité
- **votre cotisation** par chèque ou mandat de prélèvement
- **votre CV détaillé** comportant les renseignements suivants : études générales, études vocales ou spécialisées, pratique de l'enseignement, éléments de carrière... (sauf pour les membres 'personne morale' et les membres sympathisants)
- **une lettre de motivation** expliquant pourquoi vous désirez nous rejoindre (sauf pour les membres 'personne morale' et les membres sympathisants).



Journées Pédagogiques 2020

**19 - 22
octobre**

Vannes

**Programme &
Dossier d'inscription**

**DOSSIER
INDIVIDUEL MEMBRE
et NON MEMBRE**

*Chères et chers adhérents,
chères et chers amis de l'AFPC*

Nos prochaines Journées Pédagogiques annuelles se dérouleront du **19 au 21 octobre 2020** au **Conservatoire de Vannes (Morbihan)**.

Nous aurons le plaisir de nous retrouver pour un programme dynamique et diversifié de formation et d'échanges.

Vous trouverez dans ce dossier toutes les informations nécessaires à votre inscription et à votre organisation.

Cette année nous vous proposons des solutions d'hébergement, de repas et une quatrième journée conviviale.

Cordialement.

Le comité d'organisation

*Consultez
régulièrement
le site de
l'AFPC:
[www.afpc-
evta-
france.com](http://www.afpc-evta-france.com)*

*et la page
Facebook*



lundi 19 octobre 2020	Horaire	intervenants
Accueil - inscriptions	09h00>09h30	
Ouverture, organisation, présentation	09h30>10h00	comité d'organisation
Conférence « La Voix de l'enfant »	10h00>12h00	Dominique MOATY
<i>Déjeuner</i>	<i>12h>13h30</i>	
SweeneyTodd, un projet qui fédère	13h30>15h00	Juliette LORAY
Les exigences du chef de chœur face à un chœur professionnel	15h00>16h45	Régine THEODORESCO
<i>Pause</i>	<i>16h45>17h30</i>	
La collaboration entre le professeur de chant et le chef de chœur	17h30>19h00	Pierre MERVANT / Sabine ARGAUT (chœur Vibrations)
<i>Pause</i>	<i>19h00>20h30</i>	
Master-class « Le récitatif, lieu rhétorique de l'opéra »	20h30>22h00	Béatrice CRAMOIX

mardi 20 octobre 2020	Horaire	intervenants
Accueil	8h45>9h00	
Atelier « Mise en voix »	9h00>10h00	Etudiants du Pont Supérieur enseignement Bretagne Pays de Loire
Atelier Technique Alexander	9h00>10h00	Christine CLIQUOT de MENTQUE
Atelier « Mise en voix »	9h00>10h00	Sandrine JACQUEMONT
Assemblée Générale de l'AFPC	10h00>12h30	
<i>Déjeuner</i>	<i>12h30>14h00</i>	
Didactique du chant lyrique	14h00>16h00	Isabelle GERMAIN / Agnès BROSSET
Didactique du chant Musiques Actuelles	14h00>16h00	Emmanuelle TRINQUESSE
Danse et chants bretons	16h00>17h00	Véronique BOURJOT - Gwendal LE RUYET
<i>Pause</i>	<i>17h00>17h30</i>	
Masterclass - Rock Celtic	17h30>19h00	Nolwenn KORBELL
<i>Aperitif dinatoire</i>	<i>19h00>20h30</i>	
Concert . Nolwenn Korbell	20h30>22h00	Nolwenn KORBELL

mercredi 21 octobre 2020	Horaire	intervenants
Accueil	8h45>9h00	
Atelier « Mise en voix »	9h00>10h00	Etudiants du Pont Supérieur enseignement Bretagne Pays de Loire
Atelier Technique Alexander	9h00>10h00	Christine CLIQUOT de MENTQUE
Atelier « Mise en voix »	9h00>10h00	Sandrine JACQUEMONT
Enseignement à distance et contraintes sanitaires: bilan et ressources	10h00>10h30	J.Charles RAMELLI
Quart d'heure surprise	10h30>10h45	
<i>Pause</i>	<i>10h45>11h00</i>	
Le son du chœur Gospel et le travail des harmoniques	11h00>12h30	Benjamin NADAL / Julia CHESNIN (chœur Gospel)
<i>Déjeuner</i>	<i>12h30>14h00</i>	
Environnement professionnel : Formation professionnelle	14h00>14h45	PFI - Stephane GROSCLAUDE - Agnès BROSSET
Atelier/Présentation Musique ancienne	14h45>16h30	Dominique MOATY
Atelier Jazz vocal	14h45>16h30	Marion THOMAS
<i>Pause</i>	<i>16h30>17h00</i>	
Les compositeurs bretons d'hier et d'aujourd'hui	17h00>18h30	Charles BARBIER
Bilan et perspectives	18h30>19h00	
<i>Dinons ensemble</i>		

Jeudi 22 octobre - Journée tourisme et convivialité (option)
Promenade en bateau dans le Golfe du Morbihan (repas inclus)



**Journées Pédagogiques annuelles
de l'AFPC-EVTA France - Association Française des Professeurs de Chant**

Conservatoire de VANNES - 16 Place Théodore Decker - 56000 Vannes
du 19 au 22 octobre 2020

Inscription / Registration

Prière de compléter en lettres capitales/Please use block letters

INDIVIDUEL

Mme/Mrs - M./ Mr :

Nom et Prénom /First and last name:

Adresse/Street:

Code Postal et Ville / Postal Code and City :

Pays /Country:

Tél/Phone(s) :

E-mail :

Tarifs 2020	Avant le 15 sep- tembre / Before september 15th	Après le 15 sep- tembre / After september 15th	Montant/ Amount
Couts pédagogiques pour les trois journées de formation / Full convention:			
Individuel membre de l'AFPC-EVTA France / AFPC-EVTA France member :	70 €	100 €	€
Individuel non membre de l'AFPC-EVTA France sans prise en charge / Non-member:	130 €	160 €	€
Retraité / Retired :	40 €		€
Etudiant/Student (sur justificatif):	25 €		€
Entrée journalière/Daily ticket :			
Membre de l'AFPC-EVTA France / AFPC-EVTA France Member :	35 €	45 €	€
Non-Membre de l'AFPC-EVTA France / Non-member :	55 €	65 €	€
Retraité / Retired :	15 €	15 €	€
Etudiant/Student (sur justificatif):	15 €	15 €	€
Repas / Meal:			
Déjeuners de midi les 19,20,21 octobre (entrée, plat, dessert, café)	36 euros (forfait)		€
Apéritif dinatoire le mardi 20 octobre	20 euros		€
Journée convivialité & tourisme du 22 octobre / Tourism day Oct. 22th:			<i>Inscription séparée</i>
Adhésion - cotisation 2020/2021 :			
Vous pouvez régler votre cotisation dès à présent. Voir tarifs en fin de document			€
Montant total :			€

Date, signature / cachet:

Modalités de règlement:

chèque(s) joint(s)

virement bancaire de _____ euros

sur le compte LA BANQUE POSTALE - Intitulé du Compte : AFPC-EVTA France.

IBAN : FR96 2004 1010 1010 0066 4F03 179 PSSTFRPPNCY

Merci de renvoyer à : Mme Ariane RAVIER - 59, rue Caulaincourt 75018 PARIS - e-mail : contact@afpc-evtta-france.com

AFPC-EVTA France - Siret 418 180 832 00028NAF 8559A (formation) - Déclaration n°W751081035 - Création avril 1987.



ESPACE MONTCALM

Location de salles-restaurant-hébergement

Tél: 02.97.68.15.68 Mail: accueil@montcalm-vannes.org Site internet: www.montcalm-vannes.org

Informations Hébergement



TARIFS HEBERGEMENT

(68 chambres - 187 lits)

Les chambres sont accessibles à partir de 16h00 et libérées le jour du départ à 10h00

Taxe de séjour = 0,70€/jour/personne

* taxe de séjour variable régie par une délibération votée par le conseil communautaire de Cofe du Morbihan-Vannes Agglomération)

Chambre ECO		Chambre au confort correct et simple avec lavabo Sanitaires et douches dans le couloir
Chambre pour 1 personne	24€	
Chambre pour 2 personnes	30€	
Chambre pour 3 personnes	36€	
Chambre pour 4 personnes	48€	
Chambre pour 5 personnes	60€	
Chambre pour 6 personnes	69€	
Chambre CONFORT		Chambre confort équipée de sanitaires et douche
Chambre MC pour 1 personne	35€	
Chambre MC pour 2 personnes	43€	
Chambre MC pour 3 personnes	49€	
Chambre MC pour 4 personnes	64€	
Chambre MC pour 5 personnes	75€	
Chambre MC pour 6 personnes	85€	

PETIT DEJEUNER EN SUPPLEMENT : 5,00 €/personne

TOUTE RESERVATION N'EST DEFINITIVE QU'APRES RÉGLEMENT DU SÉJOUR

(le paiement est encaissé à réception)

Quelque soit le délai et le motif d'annulation, le règlement du séjour reste acquis à l'association

La maison ne fournit pas le linge de toilette.

Les lits sont à faire.

Les animaux ne sont pas acceptés.

Les clés sont remises après paiement total.

Les draps, les taies et les couvertures sont fournis.

Tarif au 1er février 2020

Informations



Créée en 1987, notre Association **regroupe près de 250 professeurs de chant**, rejoints par d'autres professionnels dont l'activité est liée au chant. Elle est la seule association française de professeurs de chant ouverte sur l'international et reconnue par ses consœurs à l'étranger.

Nos objectifs:

Au centre de notre démarche comme au cœur de notre nom, **une certitude : l'enseignement du chant est éminemment pluridisciplinaire** et impose à celui qui veut l'exercer pleinement une recherche et une formation permanentes.

Or le professeur de chant est un être solitaire. Souvent seul à enseigner la technique vocale dans un conservatoire où ses collègues pianistes ou cordistes sont nombreux, isolé dans son activité libérale, il ressent le besoin de communiquer, de confronter ses expériences, ses certitudes, ses doutes à ceux de ses collègues ou d'enrichir son bagage technique et culturel.

C'est là que notre Association est irremplaçable. **Etre réunis nombreux au sein de l'AFPC, c'est pour les pédagogues français du chant :**

- ° être en contact avec tous leurs collègues français et avec leurs pairs du monde entier à travers l'association européenne, l'EVTA, dont l'AFPC est membre fondateur ;
- ° être informés des dernières avancées scientifiques dans la connaissance de l'appareil vocal ;
- ° être représentés auprès des pouvoirs publics français, de nos employeurs dans le cadre des structures d'enseignement musical.

Nos réalisations:

En vingt ans, nous avons œuvré dans de multiples directions :

1. **Réunir** chaque année nos adhérents, et tous ceux qu'attirent nos activités, autour de thèmes aussi variés que possible, de haut niveau, mais reliant toujours théorie, conférences, ateliers pratiques, classes de maître et ateliers pédagogiques.

2. Susciter des **publications** utiles à tous. *L'enseignement aux débutants*, le *Précis de respiration vocale* ou *L'apport des pratiques corporelles* ont émané de nos groupes de recherche.

3. **Ouvrer en faveur du répertoire vocal français**, souvent mieux défendu à l'étranger que dans notre pays. Nos *Semaines de Musique Française* ont traité les cycles dans la mélodie française, l'opéra comique, l'opérette ou la musique vocale contemporaine. L'AFPC a été récompensée par la publication en 2004, avec LV Productions, des *Vocales 2000*, 27 pièces de 19 compositeurs français du 21ème siècle.

4. **Favoriser l'ouverture à des répertoires diversifiés** : dans les écoles de musique on demande de plus en plus aux professeurs de chant de croiser le chant classique et les musiques actuelles (pop, rock, jazz, chanson, musiques du monde, ...). La présidence de l'AFPC-EVTA France par Claudia Phillips, spécialiste des musiques actuelles, a été à cet égard un signe fort.

5. **Affirmer l'utilité sociale du chant** : dans la formation vocale des professeurs et des élèves de l'enseignement général ; au centre de la musicothérapie, pour le traitement d'affections psychologiques.

6. Développer des actions en **partenariat** avec les autres organismes intéressés par la voix et la formation : Groupe Voix de la PFI, fédérations chorales (notamment A Cœur Joie)

7. **Développer nos relations avec nos collègues du monde entier.**

L'AFPC et l'Europe:

L'AFPC joue un rôle moteur dans l'EVTA (European Voice Teachers Association), qui **regroupe 16 associations et à travers elles 3 000 professeurs européens**. Chaque année voit la création et l'adhésion à l'EVTA d'organisations nouvelles. Quand on sait que, pour une population moins nombreuse que celle de l'Europe, la NATS américaine compte plus de 6 000 adhérents, on évalue le potentiel de développement à notre portée.

Les projets transversaux de l'EVTA favorisent la formation des jeunes professeurs et chanteurs.

L'AFPC a assuré la Présidence de l'EVTA en 1999-2000 et a accueilli à Lyon le congrès EUROVOX 2000 qui a réuni, autour de 50 intervenants, 250 participants venus de 20 pays.

Les Journées Pédagogiques annuelles sont un temps de rencontre, d'échanges et de formation pour les professeurs de chant et de technique vocale. Ces journées comportent à la

fois des ateliers, des tables-rondes et des classes de maîtres, et sont orientées essentiellement vers la pratique pédagogique et la recherche dans plusieurs esthétiques. Pour cette raison, des personnalités scientifiques y sont associées. La curiosité et l'innovation restent le fil rouge de ce temps de travail.

Ces Journées pédagogiques sont organisées dans un conservatoire pendant les vacances de la Toussaint et se déroulent alternativement en province et à **Paris**. Les dernières villes ayant accueilli ces rencontres en région sont **Nice, Nancy, Tours, Lille et Lyon**.

L'association a fêté ses **30 ans** lors des Journées Pédagogiques annuelles qui se sont déroulées au Pôle Supérieur de **Boulogne-Billancourt** du 23 au 25 octobre 2017.

Intérêt et impact des Journées Pédagogiques

Pour l'institution d'accueil : rayonnement, valorisation des compétences des étudiants et des équipes pédagogiques, participation des étudiants aux activités artistiques pouvant être intégrées à leur cursus (pour les master-classes par exemple), présentation de ressources (médiathèque, fonds de partitions, outils spécifiques, etc.), présentation de filières ou de départements particuliers (musique ancienne, mise en valeur d'un « Département Voix », etc.), apport de compétences de certains enseignants sous forme d'ateliers ou de tables-rondes.

Impact sur la programmation culturelle : dans certains cas, les master-classes peuvent être ouvertes aux étudiants et aux professeurs du conservatoire d'accueil, et s'intégrer au programme pédagogique ou culturel. Le cas échéant, le programme des Journées Pédagogiques peut s'enrichir d'un concert organisé sur place ou à proximité.

Liens avec la formation continue : les référentiels de compétences, les formations au D.E., le CEFEDM, les concours...

Impact pour l'AFPC : accueillir de nouveaux adhérents provenant des territoires proches.

Travail local en réseau avec les autres structures d'enseignement en jazz, comédie musicale, musiques actuelles, les réseaux scientifiques locaux, le CNRS, ou des éditeurs de partitions.

A.F.P.C.

Adresse postale: c/o Ariane RAVIER

59, rue Caulaincourt - 75018 Paris

Tél : +33 (0) 6 87 77 70 77

e-mail: contact@afpc-evta-france.com

Site internet: afpc-evta-france.com

FONCTIONNEMENT

L'Assemblée générale élit pour trois ans un **Conseil d'administration** de huit membres représentant les différentes catégories d'adhérents à l'AFPC:

- 1 professeur de chant ayant fait une carrière internationale
- 2 professeurs de chant classique
- 2 professeurs de chant non classiques
- 1 membre d'honneur ou fondateur
- 1 membre associé ou représentant de membre 'personne morale'
- 1 personnalité du monde musical, médical ou universitaire concernée par le chant

☑ Des membres acceptant de se consacrer à une tâche ponctuelle ou spécialisée peuvent être nommés chargés de mission.

Depuis octobre 2017 l'association est présidée par **Jean-Charles RAMELLI**

Les précédents présidents ont été Régine Crespin (1987 à 1990), Gabriel Bacquier (1990 à 1993), Paolo Zedda (1993 à 2000) – Armande Olivier (2000 à 2005) – Paolo Zedda (2006 à 2007) - Claudia Phillips (2006 à 2011) - Anne Constantin, présidente d'honneur (2011 à 2017).

CODE D'ETHIQUE

Tout adhérent de l'AFPC :

- participe à cette association dans le but premier d'approfondir ses connaissances et d'améliorer son enseignement,
- accepte l'idée d'être en formation continue, car aucun parcours personnel (diplômes, carrière, etc...) n'est l'expression d'un aboutissement des connaissances dans l'exercice d'un métier comme le nôtre,
- ayant comme but principal celui de l'enseignement du chant, aura le souci de la bonne santé de l'appareil vocal, et travaillera au mieux des aspirations culturelles et esthétiques de l'étudiant,
- n'est qu'un guide dans l'apprentissage du chant. Il s'engage à ne pas faire de son enseignement une quelconque forme de "pression" (affective, financière, promesse de carrière...) et à ne pas rendre l'élève dépendant de son enseignement en prétendant posséder la vérité en la matière,
- s'engage à laisser à l'étudiant tout espace de liberté lorsque, par exemple, celui-ci décide de changer de professeur,
- s'engage à ne pas se prévaloir des résultats d'un professeur précédent,
- s'engage à ne pas émettre de jugement concernant un autre professeur de chant,
- s'interdit de faire de fausses déclarations en ce qui le concerne et en ce qui concerne ses élèves,
- s'interdit tout faire-valoir ou toute mise en valeur personnelle au nom de l'Association,
- s'engage à participer à l'Association en adhérant à ce Code d'éthique et en connaissance des buts énoncés par ses statuts.

ACTIVITES REGULIERES

- Journées Pédagogiques : conférences, master classes, ateliers, tables rondes et groupes de travail sont au programme (3 journées chaque année pendant les vacances de la Toussaint)
- stages ou manifestations ponctuelles
- Newsletters
- Webinaires

RÉALISATIONS

En faveur de la pédagogie du chant, l'association a réalisé de nombreuses manifestations dont :

- des réunions pédagogiques sur : les techniques corporelles, l'enseignement aux élèves débutants, le chant et le psychisme, etc...
- quatre éditions des « Semaines de Musique Française » (1997, 1999, 2001, 2003)
- des partenariats avec l'ARIAM île de France, le Studio des Variétés, l'association Toulouse Mélodie Française, La plateforme interrégionale, etc.
- un Colloque sur la mélodie française, en collaboration avec le CNSMD de Paris (mai 1995)
- le Congrès européen EUROVOX/EVTA, en collaboration avec le CNSMD et l'Opéra de Lyon (avril/mai 2000)
- le Congrès mondial ICVT aux Folies Bergères de Paris (juillet 2009),
- les journées pédagogiques à Nice (2010), Nancy (2012), Tours (2014), Lille (2016), Lyon (2018), Boulogne-Billancourt-Paris (2011, 2013, 2015, 2017, 2019).

PUBLICATIONS

L'Association publie des brochures sur des sujets de pédagogie et de culture vocale, ainsi que des périodiques

(Liste et bon de commande sont disponibles sur le site Internet de l'AFPC : <http://www.afpc-evta-france.com> ou par courrier)

ADHESION ET COTISATIONS

- Membre " personne morale " : 120 euros
- Autres membres : 60 euros
- Membre sympathisant : 25 euros
(Pour cette catégorie d'adhésion lire attentivement la notice)
- Etudiant ou professeur de chant retraité : 30 euros

Pièces à nous retourner pour adhérer :

- la **demande d'adhésion** complétée et signée
- **une photo** d'identité
- **votre cotisation** par chèque ou mandat de prélèvement
- **votre CV détaillé** comportant les renseignements suivants : études générales, études vocales ou spécialisées, pratique de l'enseignement, éléments de carrière... (sauf pour les membres 'personne morale' et les membres sympathisants)
- **une lettre de motivation** expliquant pourquoi vous désirez nous rejoindre (sauf pour les membres 'personne morale' et les membres sympathisants).

NOM: _____ *Comment avez-vous connu l'AFPC :* _____ :

Prénom : _____

Nom d'artiste : _____

Les membres 'personne morale' rempliront une fiche par mandataire

Date et lieu de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

E-mail : _____

Lieu(x) d'enseignement ou profession : _____

Je souhaite adhérer en tant que membre (*préciser la catégorie - cf ci-dessous*) : _____

Je reconnais avoir pris connaissance du Code d'Éthique de l'AFPC et m'engager à le respecter.

J'autorise Je n'autorise pas l'AFPC à diffuser mon nom, prénom, adresse courriel, lieu d'enseignement et esthétique enseignée.

Fait à _____ le _____ Signature : _____

CONDITIONS D'ADHÉSION

● **Membre adhérent (60 €)**

- être professeur de chant
- être âgé d'au moins 25 ans
- justifier d'une pratique de l'enseignement de la technique vocale de plus de deux ans
- souscrire au Code d'éthique de l'Association

● **Membre associé (60 €)**

- exercer une activité reliée à l'enseignement du chant : phoniatre, orthophoniste, acousticien, linguiste, pianiste accompagnateur, professeur de formation musicale ou d'une technique intervenant dans la préparation du chanteur
- souscrire au Code d'éthique de l'Association

● **Membre stagiaire (60 €)**

Adhésion ouverte à tout professeur de chant ne remplissant pas toutes les conditions d'adhésion à l'Association

● **Membre " personne morale " (120 €)**

Adhésion ouverte à tout organisme s'intéressant aux buts et aux activités de l'association, représenté par 1 ou 2 personnes.

● **Membre adhérent étudiant ou professeur de chant retraité (30 €)**

Adhésion ouverte aux étudiants de moins de 30 ans et aux professeurs de chant retraités

● **Membre sympathisant (25 €)**

Adhésion ouverte à toute personne exerçant un métier qui n'est pas en relation avec l'enseignement du chant ou la pratique vocale professionnelle. Ils n'ont pas le droit de vote. Ces membres sont informés des activités de l'AFPC et sont admis à toutes ses manifestations.

à renvoyer à : Ariane RAVIER - 59, rue Caulaincourt - 75018 Paris



**croisière
et repas
50 euros**



**inscription
avant le
3 octobre**

Au départ de Vannes, la compagnie « les Croisières du Golfe » nous propose une **croisière commentée dans le Golfe du Morbihan avec escale et repas sur l'île aux Moines.**

Horaire approximatif: 10h00>17h30

Le golfe du Morbihan, prolongé par la baie de Quiberon, est une des plus belles baies du monde, et un endroit touristique emblématique de la Bretagne Sud. Le Golfe offre un spectacle unique où la terre et la mer se mêlent en paysages changeants sur quelques 11 500 ha. Vaste étendue d'eau de mer, le Golfe du Morbihan est un site exceptionnel pour la navigation. Le Golfe du Morbihan offre un des plus beaux paysages bretons mais vous embarque aussi dans un espace d'Histoire.

Véritable mer intérieure abritée de l'océan, elle est parsemée de nombreuses îles : Arz, Gavrinis, Berder, et d'innombrables îlots. Ce sont en partie ces richesses qui en font un site exceptionnel. Selon une légende, on y compte autant d'îles que de jours dans l'année. En réalité, une quarantaine d'îles se distinguent, dont une trentaine est habitée.

L'île aux Moines est l'île la plus grande, la plus connue et la plus typique du Golfe avec ses petites maisons basses de pêcheurs et ses majestueuses demeures de granit. La végétation luxuriante et la diversité de ces paysages vous surprendront.

Dépassement garanti !

Inscription / Registration

compléter en lettres capitales / use block letters

Mme/Mrs - M./Mr :

Nom et Prénom / *First and last name:*

Adresse/Street:

Code Postal et Ville / *Postal Code and City:*

Pays / *Country:*

Tél/Phone(s) :

e-mail :

Date, signature / cachet:

Modalités de règlement (50 euros):

- chèque joint
- virement bancaire de 50,00 euros
sur le compte LA BANQUE POSTALE - Intitulé du Compte : AFPC-EVTA France.

IBAN : FR96 2004 1010 1010 0066 4F03 179 PSSTFRPPNCY

Merci de renvoyer à : Mme Ariane RAVIER - 59, rue Caulaincourt 75018 PARIS - e-mail : contact@afpc-evta-france.com

AFPC-EVTA France - Siret 418 180 832 00028NAF 8559A (formation) - Déclaration n°W751081035 - Création avril 1987.